

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE COMPAGNIE ALU »

Siège Abidjan cocody angre nouveau chu non loin  
de la pharmacie saint clémentine, lot 277, ilot 31, Lot  
277, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2024 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE COMPAGNIE ALU »

Objet :  
-Menuiserie  
-Aluminium  
-BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody angre nouveau chu non loin  
de la pharmacie saint clémentine, lot 277, ilot 31, Lot  
277, Ilot 31

Dirigeant(s) M N'SOUVI AMEVI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09803 du 27/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°58608/GTCA/RC/2024 du 27/09/2024

